

AVIS DE RADIATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration du Barreau du Québec, à sa séance du 24 octobre 2024 a, en vertu du devoir lui étant imposé par l'article 85.3 du *Code des professions*, prononcé la **radiation** des membres ayant fait défaut d'avoir effectué le paiement de cotisations dans le délai imparti.

Le Conseil d'administration du Barreau du Québec a prononcé la radiation des personnes suivantes :

M ^{me} Kelly Anne McClellan	309476-6	Outaouais
M ^{me} Suzanne Ouellet	187449-7	Outaouais
M ^e Laurie Anctil*	357600-1	Montréal
M ^e Hamadi Bahri*	319578-3	Montréal
M ^{me} Gloria Beitchman	187183-8	Montréal
M ^{me} Elizabeth Marie Chen	333851-7	Montréal
M ^{me} Marie-Aude Doyon	301565-3	Montréal
M. Pierre-Marc Gendron	305064-5	Montréal
M ^e Frédéric Leroux*	268675-9	Montréal
M ^{me} Humaira Madawa	324274-9	Montréal
M. René Paquette	173257-9	Montréal
M ^{me} Maria-Simona Patru	291301-1	Montréal
M ^e Vanessa Laura Ngassa De Happi*	307442-1	Québec
M. Stéphane Martin	190382-9	Québec
M ^{me} Laura Ann Weir	277905-6	Saguenay-Lac-Saint-Jean
M ^{me} Jessica Beaudin-Denicourt	329770-5	Longueuil
M. Eric Paul-Hus	191375-1	Longueuil

Montréal, le 25 octobre 2024

Catherine Ouimet, avocate, MBA
Directrice générale

* Lorsque le nom d'une personne est suivi d'un astérisque, cela signifie qu'elle s'est réinscrite depuis la radiation et est maintenant membre en règle du Barreau du Québec.

Veillez communiquer avec le Tableau de l'Ordre du Barreau du Québec (Montréal : 514 954-3411; extérieur : 1 844 954-3411 afin de vérifier si la personne dont le nom n'est pas suivi d'un astérisque a régularisé sa situation depuis le 25 octobre 2024.